

RÉUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en
Séance ordinaire le vendredi 16 décembre 2022 à 19h00 en mairie

Ordre du Jour :

- Affaires générales : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09 novembre 2022
- Affaires scolaires ;Renouvellement du temps scolaire
- Tourisme transports : Choix du prestataire pour l'organisation des navettes hivernales
- Tourisme transports : Convention navettes avec la commune de Champigny sur Marne
- Tourisme transports : Convention navettes avec Vacances Nature Montagne
- Tourisme transports : Convention navettes avec l'école Joliot Curie
- Finances : Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget communal 2023
- TOURISME : Convention avec le SAF pour secours sur piste en hélicoptère
- FINANCES : Approbation des tarifs et conditions de remboursement des frais de secours sur pistes de ski - saison 2022-2023
- FINANCES : Demandes de subventions au titre du DETR 2023
- FINANCES : Décision modificative n° 4
- FINANCES : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

DIVERS :

- Démission d'un élu : lecture du courrier
- Courrier Avenir de Chaucisse : lecture
- Rapports déchets et OM d'Arlysère : site internet d'Arlysère
- Distribution colis des aînés et repas des aînés (10 décembre 2022)
- Appel d'offres des Avenièrès : commission de travail

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 12 décembre 2022

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

